PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2025

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le six janvier deux mille vingt-cinq s'est réuni à la mairie le dix janvier deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel DUTHEIL, maire.

Étaient présents : Monsieur Michel DUTHEIL, Madame Marie-France REYMOND, Madame Pascale MAYEUR, Monsieur Dominique BORDIER, Madame Emilie BORDIER (arrivée à 19h10), Monsieur Jean-Luc AUBERT, Madame Annette FOUSSARD, Monsieur Guy DESILES, Madame Anita MENANT Madame Ghislaine MOUCHARD, Madame Marie-Dominique GILLE-AYBES, Madame Edith SACHER, Monsieur Christophe RETIF.

Absents excusés : Monsieur Sofiane KISSOUM.

Absent non-excusé : Monsieur Nicolas CAUCHAS

Madame Marie-Dominique GILLE-AYBES a été élue secrétaire de séance sur proposition de Monsieur le maire.

Monsieur le maire demande à ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Autorisation de signature d'un devis.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

1) Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal en date du 9 décembre 2024,
2) Communication des décisions prises par le maire L 2122-22 CGCT,
3) Vote des tarifs communaux,
4) Autorisation de signature de la convention « Contrat de sécurité » Petites Villes de Demain,
5) Prolongation d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi,
6) Autorisation de signature d'un devis,
7) Questions diverses.

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le maire ouvre la séance à dix-neuf heures.

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2024

Délibération N°DCM-001-25

Le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2024 a été préalablement transmis par mail.

Aucune remarque n'est énoncée sur le procès-verbal de cette séance qui est de ce fait adopté.

2- COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE ARTICLE 1 2122-22 CGCT

Délibération N°DCM-001B-25

Devis signés

Budget Commune

Dépenses en fonctionnement (devis en TTC)

Feu d'artifice	4 730,00 €
Restauration	725,03 €
Fournitures de petit équipement	190,80 €
Démoussage toiture	2 753,10 €
Abonnement journal Le Maine Libre	410,60 €
Feuilles d'état-civil	33,35 €
Fourniture d'équipement	104,40 €
Pièce pour la piscine municipale	3 420,00 €
Impression bulletin municipal	1 180,85 €
Fourniture de voirie	407,92 €

Dépenses en investissement (devis en TTC)

Peinture maison médicale	4 280,16 €
Bancs salle omnisports	1 316,20 €

Budget Camping

Dépenses en fonctionnement (devis en TTC)
NEANT

Droit de préemption
Monsieur le maire, informe des biens non préemptés depuis le 09 décembre 2024 :

- 2, rue de Syke
  AH n° 296 appartenant à M. REVELEY (DIA 036-2024)
- 5, rue Joachim du Bellay
  AH n°399 appartenant à M. CHOLLET Joël (DIA 037-2024)
- 31, rue de Châtillon
  AH n°198 appartenant à M. SUTTER (DIA 038-2024)

AUTRES

Le conseil municipal prend acte des décisions énoncées ci-dessus.

3- VOTE DES TARIFS COMMUNAUX

Délibération N°DCM-002-25

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'ajuster les tarifs communaux pour 2025.

	2024	2025
Utilisation du domaine public		
Droit de place par jour	3,50 €	3,50 €
Droit de place (parking du rond-point de la Pléiade) par jour	35,00 €	35,00 €
Manège (samedi et dimanche)	55,00 €	55,00 €
Manège (du lundi au vendredi) par jour	10,00 €	10,00 €
Chapiteau à l'installation	100,00 €	100,00 €
Chapiteau après 48h d'installation, par jour	10,00 €	10,00 €
Droit d'occupation du domaine public par an et par m²	10,00 €	10,00 €
Concession dans le cimetière		
Cinquantenaire	200,00 €	200,00 €
Cave-urne (concession trentenaire)	200,00 €	200,00 €
Columbarium (quinze ans)	250,00 €	250,00 €

Ouverture du columbarium	65,00 €	65,00 €
Ouverture d'une cave-urne	65,00 €	65,00 €
Plaque pour dispersion au Jardin du Souvenir	60,00 €	60,00 €
Location de la salle omnisports		
Location de la salle omnisports à la journée	550,00 €	550,00 €
Caution pour la salle omnisports	550,00 €	550,00 €
Location des tapis à la manifestation	350,00 €	350,00 €
Nettoyage de l'ensemble des tapis	240,00 €	240,00 €
Caution pour la location des tapis	550,00 €	550,00 €
Photocopies		
Format A4 noir et blanc	0,25 €	0,25 €
Format A3 noir et blanc	0,30 €	0,30 €
Format A4 couleur	0,50 €	0,50 €
Format A3 couleur	1,00 €	1,00 €
Agrandissement ou diminution	0,50 €	0,50 €
Associations chartraines (tous les formats)	0,10 €	0,10 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité les tarifs communaux ci-dessus dont l'application est prévue à compter de ce jour.

3- VOTE DES TARIFS COMMUNAUX – TARIFS DES BARNUMS

Délibération N°DCM-003-25

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'ajuster les tarifs communaux pour 2025.

	2024			2025		
	LOCATION A LA JOURNÉE EN SEMAINE	LOCATION EN WEEK END	CAUTION	LOCATION A LA JOURNÉE EN SEMAINE	LOCATION EN WEEK END	CAUTION
Association chartraine	Gratuit	Gratuit	500,00 €	Gratuit	Gratuit	500,00 €
Association du territoire ex-CCVL	Gratuit	Gratuit	500,00 €	Gratuit	Gratuit	500,00 €
Particulier chartrain	120,00 €	240,00 €	500,00 €	120,00 €	240,00 €	500,00 €
Particulier non chartrain	Pas de Prêt			Pas de Prêt		

Le conseil municipal vote à l'unanimité les tarifs communaux ci-dessus dont l'application est prévue à compter de ce jour.

3- VOTE DES TARIFS COMMUNAUX - TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Délibération N°DCM-004-25

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'ajuster les tarifs communaux pour 2025.

2025	SALLE SEULE		CUISINE	VAISSELLE
	JOURNÉE EN SEMAINE	WEEK END		
Association chartraine	70,00 €	150,00 €	60,00 €	50,00 €
Association du territoire communautaire	100,00 €	200,00 €	60,00 €	50,00 €
Association hors territoire communautaire	150,00 €	300,00 €	60,00 €	50,00 €
Association à but humanitaire	Gratuit en semaine uniquement			
Particuliers chartrains	100,00 €	200,00 €	60,00 €	50,00 €

Particuliers non chartrains	150.00 €	300,00 €	60,00 €	50,00 €
Association ou Société à but lucratif	-	400,00 €	60,00 €	50,00 €
Vin d'honneur	100,00 €	250,00 €	60,00 €	50,00 €
Réunions départementales d'associations	Gratuité 1 fois l'an en semaine uniquement			
Sono	50,00 €			
Caution salle multi-activités	500,00 €			
Caution ménage	250,00 €			
Remise en état du parquet (hors dégradation)	50 € de l'heure			
Forfait nettoyage de la salle	150,00 €			

Les associations chartraines pourront, une fois par an, utiliser la salle gratuitement sauf s'il s'agit d'une manifestation payante. Dans ce cas, le tarif, selon le type de location, sera à appliquer.
Les agents communaux actifs et retraités disposeront gratuitement de la salle multi-activités une fois par an.

Les membres de l'assemblée municipale souhaitent préciser que cette mise à disposition de la salle aux associations chartraines leur permet d'y exercer leur activité, suivant le planning établi et les créneaux disponibles.

Le conseil municipal vote à l'unanimité les tarifs communaux ci-dessus dont l'application est prévue à compter de ce jour.

3- VOTE DES TARIFS COMMUNAUX – TARIFS DE CASSE OU DE PERTE DE LA VAISSELLE DE LA SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Délibération N°DCM-005-25

Monsieur le maire propose au conseil municipal de conserver les tarifs communaux pour 2025.

	QUANTITÉ INITIALE	TARIFS 2024	TARIFS 2025
Assiette plate Ø 27 cm	108	5,00 €	5,00 €
Assiette à dessert Ø 20 cm	108	5,00 €	5,00 €
Assiette à soupe (ancienne vaisselle)	100	2,30 €	2,30 €
Fourchette de table	204	0,50 €	0,50 €
Couteau de table	204	1,00 €	1,00 €
Cuillère à soupe	24+100 (ancienne vaisselle)	0,50 € (0,40 €)	0,50 € (0,40 €)
Cuillère à café	204	0,30 €	0,30 €
Verre à pied 19 cl	108	3,00 €	3,00 €
Verre à pied 14,5 cl	108	3,00 €	3,00 €
Flûte à champagne	108	3,00 €	3,00 €
Petit verre 9 cl (duralex enfant)	28	3,00 €	3,00 €
Tasse à café	150	3,00 €	3,00 €
Soucoupe tasse à café	150	2,00 €	2,00 €
Tasse à thé	12	3,00 €	3,00 €
Soucoupe tasse à thé	12	2,00 €	2,00 €
Coupe pain	1	40,00 €	40,00 €
Corbeille à pain	14	6,00 €	6,00 €
Carafe en plastique	19	10,00 €	10,00 €
Carafe en verre	6	10,00 €	10,00 €

Plat de présentation ovale en Inox (à viandes)	6	9,00 €	9,00 €
Plat rond creux (Légumiers)	2	9,00 €	9,00 €
Corbeille ovale cannelée inox	16	5,00 €	5,00 €
Grande fourchette (service)	10	5,00 €	5,00 €
Grande cuillère (service)	8	5,00 €	5,00 €
Plateau pour service rectangle	10	6,00 €	6,00 €
Tire-bouchon	2	3,00 €	3,00 €
Saladier	4	2,00 €	2,00 €
Bac à débarrasser	2	5,00 €	5,00 €
Bac à couverts	2	5,00 €	5,00 €
Cintre en bois	149	2,00 €	2,00 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité les tarifs communaux ci-dessus dont l'application est prévue à compter de ce jour.

3- VOTE DES TARIFS COMMUNAUX – TARIFS SALLE LEON BECK

Délibération N°DCM-006-25

Monsieur le maire propose au conseil municipal de conserver les tarifs communaux pour 2025.

	Location journée	Caution	Forfait nettoyage de la salle
Particulier chartrain	40,00 €	100,00 €	25,00 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité les tarifs communaux ci-dessus dont l'application est prévue à compter de ce jour

3- VOTE DES TARIFS COMMUNAUX – TARIFS DE LOCATION DES TABLES CHAISES BANCS

Délibération N°DCM-007-25

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'ajuster les tarifs communaux pour 2025.

	2024				2025			
	LOCATION AU WEEK END				LOCATION AU WEEK END			
	Tables	Chaises	Bancs	Caution	Tables	Chaises	Bancs	Caution
Association chartraine	Gratuit			50 € la table 10 € la chaise 20 € le banc	Gratuit			50 € la table 10 € la chaise 20 € le banc
Association du territoire de l'ex CCVL								
Particulier chartrain	2,50 €	0,50 €	0,50 €		2,50 €	0,50 €	0,50 €	
Particulier non chartrain	Pas de Prêt				Pas de Prêt			

Le conseil municipal vote à l'unanimité les tarifs communaux ci-dessus dont l'application est prévue à compter de ce jour.

3- VOTE DES TARIFS COMMUNAUX : TARIFS PISCINE MUNICIPALE

Délibération N°DCM-008-25

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'ajuster les tarifs communaux pour 2025.

	2024	2025

Personne de - de 16 ans	2,60 €	2,60 €
Personne de + de 16 ans	3,60 €	3,60 €
Carte d'abonnement 10 entrées (- de 16 ans)	21,00 €	21,00 €
Carte d'abonnement 10 entrées (+ de 16 ans)	31,00 €	31,00 €

La piscine municipale est gratuite pour les agents communaux et leurs enfants ainsi que les pompiers de la Chartre-sur-le-Loir.

Le conseil municipal vote à l'unanimité les tarifs communaux ci-dessus dont l'application est prévue à compter de ce jour.

3- VOTE DES TARIFS COMMUNAUX : TARIFS CANTINE GARDERIE

Délibération N°DCM-009-25

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'ajuster les tarifs communaux pour 2025.

	CANTINE	
	2024	2025
Maternelle et Primaire	3,50 €	3,50 €
Adulte	6,00 €	6,00 €

	GARDERIE	
	2024	2025
Accueil (matin ou soir)	2,00€	2,00€
Accueil supplémentaire jusqu'à 19h	+0,50 €	+0,50 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité le tarif présenté ci-dessus.

Madame Bordier fait part de son désaccord sur la majoration du créneau de 18h30 à 19h00, comme elle l'avait exprimé lorsque cela a été instauré.

4- AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION « CONTRAT DE SECURITE » PETITES VILLES DE DEMAIN

Délibération N°DCM-010-25

Monsieur le maire expose que la commune de La Chartre-sur-le-Loir fait partie du dispositif « Petites Villes de Demain ». A cette occasion, il est possible de signer une convention de partenariat avec la gendarmerie nationale pour le volet sécurité. Cela implique un lien plus étroit entre la gendarmerie et la municipalité. Des actions de prévention, de proximité et de présence renforcée sur la voie publique peuvent être mises en œuvre. Cette convention a une durée de trois ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'autoriser Monsieur le maire à signer la convention.

5- PROLONGATION D'UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Délibération N°DCM-011-25

Monsieur le Maire rappelle qu'un agent a été recruté en contrat CAE depuis 18 mois, au service administratif. Ce contrat se termine au 31 janvier. Actuellement, tous les dispositifs de renouvellement sont suspendus. Toutefois, des nouvelles sont attendues pour la fin du mois de janvier. L'agent pourrait éventuellement, sous réserve du déblocage de la situation et de l'accord de France Travail, bénéficier d'une prolongation de 6 mois de son contrat.

Monsieur le Maire propose la prolongation de ce dispositif pour une durée de 6 mois, en tant qu'agent administratif polyvalent, pour une durée hebdomadaire de 35 h.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider la prolongation de 6 mois du CAE, sur une durée hebdomadaire de 35heures, au service administratif.

Une discussion s'engage sur l'organisation du service administratif. Madame SACHER demande s'il n'y a pas d'aide sur ce contrat, comment cela se finit-il ?
Monsieur le maire indique que le contrat se terminera le 31 janvier.
Les membres échangent sur la nécessité de recruter sur un poste à temps complet. Monsieur le maire indique qu'en effet un poste est vacant au service administratif, et qu'un appel à candidature va être lancé sur un temps complet.

6- AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN DEVIS

Délibération N°DCM-012-25

Monsieur le maire explique à l'assemblée municipale que d'importants travaux de peinture doivent avoir lieu dans le bassin de la piscine municipale. Le devis est d'un montant de 9 647,14 € HT. Monsieur le maire a délégation de signature des devis jusqu'à la somme de 7 000 €. C'est pourquoi le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'acceptation du devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte le devis de peinture d'un montant de 9 647,14 € HT et autorise M. le maire à le signer.

7- QUESTIONS DIVERSES

NEANT

Prochaine réunion de Conseil municipal : Lundi 3 février 2025 à 20h30.
Séance levée à 20h02.

Signatures :

Le Maire	La secrétaire de séance
Michel DUTHEIL	Marie-Dominique GILLE-AYBES